

OPPOSITION DU POLITIQUE ET DU SOCIAL DANS L'INSERTION
DES TRAVAILLEURS IMMIGRES
L'EXEMPLE CORSE.

Victor BORGOGNO
IDERIC-CNRS 1985
Rapport intermédiaire

Les observations et les réflexions qui suivent s'inscrivent dans une démarche de recherche qui porte sur l'insertion des travailleurs immigrés, en général, et sur les conditions de leur cohabitation avec les populations des pays d'immigration. C'est d'abord dire que nous ne référons pas de manière privilégiée nos analyses du champ des études portant spécifiquement sur la Corse, et que nous ne nous posons pas en spécialistes de cette région. Amenés à étudier la "situation migratoire" de cette dernière et les conditions d'insertion qu'y connaissent les travailleurs immigrés,⁽¹⁾ certaines caractéristiques de l'île dans ce domaine, où s'accusent fortement des traits moins perceptibles ailleurs - dans la situation nationale, en général - ont contribué à approfondir notre compréhension de ces phénomènes et des logiques qui les marquent.

LE POLITIQUE ET LE SOCIAL.

La problématique générale à laquelle renvoie une partie des investigations que nous avons menées en Corse, porte sur les rapports de cohabitation qui s'instaurent entre travailleurs immigrés et populations de la société d'accueil. S'il n'y a pas lieu de s'étendre outre mesure, ici, sur nos options théoriques, il est utile que nous apportions deux précisions sur notre démarche.

(1) - Victor BORGOGNO, Lise VOLLENWEIDER-ANDRESEN : "Corse : Situation migration et insertion des immigrés", rapport pour la DATAR (IDERIC, Nice - déc.1983)

Publication IDERIC



Les rapports de cohabitation réfèrent pour nous à un processus global manifestant ses effets dans tous les champs sociaux, et qui n'est pas réduit au domaine étroit des relations entraînées par la proximité spatiale, ou le voisinage dans l'habitat.

La dimension - ou le fondement - symbolique de ces rapports est pour nous essentielle. Nous désignons par là, la mise en jeu par les sujets sociaux "en cohabitation" et sous l'effet de cette situation même, de la représentation de leurs identités collectives respectives, dans une logique relationnelle et distinctive.

Il est à noter qu'une telle orientation nous conduit à poser de manière particulière, la question des relations sociales, informelles - ou de leur absence - entre immigrés et populations d'accueil : les rapports de cohabitation dans leur aspect symbolique - "identitaire" et intersubjectif ... - tel que nous l'avons brièvement décrit, constituent pour nous le seul niveau d'analyse pertinent dans ce domaine. Là se repèrent les facteurs propres à rendre compte de la nature réelle et des variations de ces relations sociales informelles - un champ parmi d'autres d'expression des rapports de cohabitation - qui sont trop souvent envisagés d'un point de vue purement descriptif et en convoquant à l'analyse des figures trop imprécises et trop générales, comme la ségrégation, l'exclusion, le rejet ...

La situation corse nous a amenés à nous interroger plus particulièrement sur un point : la place et le rôle du politique dans les rapports de cohabitation. Ou, pour formuler cela autrement, sur la part du politique dans l'activité symbolique inhérente à ces rapports. Ceci impliquait une réflexion sur les contenus et les modalités possibles d'un rapport à l'immigration et aux immigrés qui serait purement politique.

La démarche empirique qui paraît la plus naturelle pour appréhender le politique consiste à le constituer en un domaine séparé circonscrivant des faits, des processus, des acteurs et/ou des pratiques considérées comme spécifiques. On a ainsi l'image implicite d'une sphère politique nettement distincte et différenciée de la sphère propre - et vaste - du social ; cette position scientifique du politique suggère une analogie avec la place qu'occupent les événements politiques dans le déroulement temporel ou historique : les moments fortement marqués par le politique s'inscrivent en rupture d'un quotidien qui semble voué à la répétition et où les transformations

lentes, et les évolutions, se laissent malaisément percevoir ...

Si, voulant identifier la place et le poids du politique dans l'insertion des travailleurs immigrés et dans les rapports de cohabitation qu'ils entretiennent avec les populations de la société d'accueil (ou certaines fractions de ces populations) on se place dans la logique d'autonomisation du politique que nous venons de décrire, on voit aisément quel type de facteurs, de processus, il convient de retenir. En voici quelques exemples :

- . Décisions législatives ou gouvernementales qui affectent le sort ou les conditions d'existence de ces travailleurs.
- . Expression par les acteurs ou les partis politiques de leurs positions quant à ce qu'il est convenu d'appeler le problème de l'immigration.
- . Elaboration et développement d'une pratique politique proprement dite à l'égard des immigrés par les partis et syndicats.
- . Développement d'une pratique politique originale par les immigrés eux-mêmes....

Notre propos ne sera pas ici d'analyser dans les termes qui précèdent et sur le terrain ainsi délimité les phénomènes et les facteurs explicitement politiques intervenant dans l'insertion des travailleurs immigrés, mais de mettre en évidence une autre forme de manifestation du politique, en ce domaine, et, si on peut dire, un autre lieu, où il est rendu méconnaissable. Le "lieu" c'est le sujet - membre de la société d'accueil -, en ses dispositions les moins conscientes, la forme, c'est l'ensemble des catégories en fonction desquelles tendent à s'organiser la représentation légitime des immigrés et de l'immigration ; L'essence politique, et par conséquent, la contingence et l'arbitraire de ces modes de pensées échappent à la conscience de leurs auteurs, ce qui leur confère la force des évidences naturelles. Cette présence souterraine du politique sous l'aspect d'une disposition du sujet, qui résulte, on le verra, en une intervention suspendue, mais toujours pendante, du politique sur le social, nous l'assimilons à une information au sens de "mise en forme".

De ce point de vue, le rapport à l'immigration et aux immigrés n'appartient pas à une sphère distincte - à la fois subjective et objective - de faits sociaux mais désigne une virtualité toujours présente au sein des

rapports sociaux les plus quotidiens, que les circonstances peuvent conduire à s'actualiser brutalement.

Insistons encore sur ce fait qu'il y a bien dans cette conception opposition concrète, presque contradiction, entre le politique et le social, et non simple distinction d'objet relevant des opérations propres au sujet scientifique ; le "moment" politique des rapports de cohabitation inscrit une rupture dans les rapports sociaux quotidiens, et les représentations qui les fondent ou leur sont associées : rupture qui se traduit par la mise en question des perceptions "ordinaires" et par la mise en crise des relations sociales "courantes". Nous y reviendrons. Une dernière conséquence de cette approche est à noter. Elle concerne la manière d'organiser le questionnement à propos de la position des divers partis ou tendances à l'égard de l'immigration (ou, comme on dit aujourd'hui, du "problème de l'immigration" ...). Ce qui importe, de notre point de vue, on le verra, c'est moins d'identifier le contenu explicite de ces positions que de repérer, s'il existe, le travail d'élucidation effectué par les partis, sur les catégories représentatives qui sont au principe de toutes les positions.

LA REPRESENTATION STATISTIQUE ET L'EXEMPLE CORSE

Les catégories indissociablement interprétatives et linguistiques utilisées pour l'appréhension des faits relatifs à l'immigration et aux immigrés, organisent ou imprègnent un système de représentations - pour nous éminemment politique - que nous désignerons par les termes de représentation statistique. Par quoi nous voulons signifier, en nous référant à l'étymologie, qu'elles a pour origine l'état même, comme instance objective et subjective, et, en second lieu, que les modes de recueil, de traitement, de production de données du même nom, dans le domaine qui nous intéresse, constituent, par delà, et sans doute grâce à leur apparence instrumentale des formes privilégiées de manifestation, de renforcement et d'inculcation de cette représentation et des catégories qui sont à son principe. On peut considérer, de ce point de vue, les agencements dans lesquels s'opèrent la circulation sociale - et dans bien des cas scientifique - de ces informations,

comme des "dispositifs concrets" (au sens de M. FOUCAULT) (1) dont l'effet, et l'effet de sens, tient autant à la forme qu'au contenu.

Nous allons maintenant analyser la structure et les traits de cette représentation statistique, et tâcher de repérer son "fonctionnement" et quelques-unes de ses conséquences sociales. Mais auparavant, il nous faut donner quelques informations sur la situation corse, de manière à faire comprendre pourquoi l'île constitue, dans ce domaine, un exemple particulièrement révélateur.

La situation de l'île est marquée, parmi d'autres problèmes, par une question-scientifique et politique en quelque sorte - du peuplement (ou du dépeuplement ... (2)) ; et il n'est pas de courant politique dans l'île qui n'ait pour aspiration, ou ne fasse figurer au rang de ses objectifs affirmés, la survie, le développement du peuple corse, et le maintien de son identité. D'où une attention collective particulièrement vive et inquiète apportée à la territorialisation dans l'île de populations nouvelles, et à la spécification de ces groupes envisagés du point de vue de l'identité corse.

(1) Cette référence à M. FOUCAULT, si nous avons le loisir de la développer, nous permettrait de mieux indiquer le départ entre la représentation statistique - pour nous, d'essence politique au sens premier du terme - et l'idéologie. Elle appartient à l'ordre de ce que notre auteur appelle les "procédures" ou "l'instrumentalité mineure", qui ne renvoie à aucun sujet politique précisément identifiable, et à propos desquelles M. de CERTEAU, commentant le philosophe, écrit "... il essaie de tirer au jour les ressorts de ce pouvoir opaque, sans possesseur, sans lieu privilégié, sans supérieurs ou inférieurs, sans activité répressive ni dogmatisme, efficace d'une façon quasi autonome par sa capacité technologique de distribuer, classer, analyser et individualiser spatialement l'objet traité (pendant ce temps l'idéologie "bavarde" !)". (Michel FOUCAULT "Surveiller et punir" - Gallimard, Paris, 1977 - Michel de CERTEAU "L'invention du quotidien 1/ L'art de faire" - Christian Bourgeois, Paris, 1980).

(2) Pour de plus amples détails sur ce courant migratoire et sur ces causes économiques cf. V. BORGOGNO, L. VOLLENWEIDER-ANDRESEN (rapport cité) et aussi

Or l'immigration de travail, qui va connaître un volume important au cours des deux dernières décades (le nombre des travailleurs immigrés passe de 7.000 environ à 30.000 environ au cours des périodes intercensitaires qui vont de 1962 à 1975, et se maintient ensuite à ce niveau) va aboutir à la territorialisation dans l'île de nombreuses populations nouvelles. De plus, parmi ces populations, les travailleurs d'origine nord-africaine (essentiellement des Marocains) sont devenus les plus nombreux, et ont accru considérablement leur visibilité, à cause notamment, de l'intensification du regroupement familial après 1974.

Du fait de la structure démographique de la population corse, de sa faiblesse numérique (par suite d'un courant d'émigration permanent, et de son vieillissement ...(1)), il est compréhensible que cette implantation

V. BORGOGNO : "Une situation migratoire (Les Maghrébins en Corse)" in "Les Temps Modernes" n° 452.453.454, mai 1984.

(1) La population de l'île n'a pas cessé de baisser entre le milieu du XIXe siècle et la fin des années 50, période au cours de laquelle on estime à plus de 200.000 le nombre des Corses qui ont quitté l'île (à ce chiffre s'ajoute l'hécatombe de la première guerre mondiale ...) si bien que la Corse qui comptait 300.000 habitants au début du siècle n'en compte plus que 176.000 au recensement de 1962. Un brutal renversement de tendance se produit alors, associé comme cause et effet au développement économique des années 1960 (viticulture "industrielle" de la plaine orientale, tourisme, bâtiment ...). Selon l'INSEE, la population de l'île passe de 176.162 habitants en 1962 à 227.425 habitants en 1975. Elle augmentera encore au cours de la période intercensitaire suivante pour atteindre 240.175 habitants en 1982. Cette augmentation est due exclusivement au "solde migratoire positif" c'est-à-dire à l'apport de populations "extérieures" (puisque, au total, au cours de ces vingt années, localement, les naissances ne font qu'équilibrer les décès, et que l'"émigration" des jeunes Corses se poursuit).

Dans cet apport migratoire deux courants évidemment bien différents : le premier est celui des français dont beaucoup sont originaires des ex-colonies - 20.000 personnes environ parmi lesquelles 8.000 "pieds-noirs" -, le second est celui de l'immigration de travail, qui nous intéresse ici.

de travailleurs étrangers, qui à l'échelle de l'île est massive et dessine les contours objectifs d'une sorte de re-peuplement, pose problème. La question qui est posée, concrètement, c'est celle de l'identité de ces populations associée à celle des effets de leur mise en contact - en cohabitation - avec les Corses, ou le "peuple" corse.

Du même coup, une telle situation, par son acuité même, va permettre à l'observateur de mieux saisir sur quels schèmes spontanés s'opère le traitement collectif de ce problème, et quelles conceptions implicites des identités collectives et de leur rapport va manifester et structurer ce traitement même.

La montée en nombre des Maghrébins mobilise et met en évidence un mode de catégorisation de ces étrangers "nouveaux-venus" qui a pour trait essentiel une spécification totalisatrice de leur identité, référée implicitement à la question de leur territorialisation dans l'île.

Cette catégorisation de l'étranger revient à ne retenir de lui, ou à faire prédominer dans la représentation qu'on en prend, une seule caractéristique symbolique totalisante, son altérité par rapport au sujet national. Altérité à laquelle il est littéralement identifié, et sous laquelle s'occultent et se nient tous les attributs sociaux réels.

Les Maghrébins, comme totalité abstraite, sont l'objet d'une assignation collective à cette catégorie ; processus d'où résulte ce qu'on pourrait décrire comme l'édification d'une sorte de frontière symbolique latente séparant ces derniers du reste de la population.

A cette assignation est associée, inséparablement, pour ce groupe l'exclusion de ce qu'on pourrait appeler le statut de cohabitant légitime, ce qui s'assimile au refus de le voir devenir une source légitime de peuplement de l'île. La territorialisation de cette population a le statut de provisoire - celui-ci s'éterniserait-il - et seule l'utilité économique "de complément" de ces travailleurs a le pouvoir de suspendre légitimement l'exclusion territoriale.

Il importe selon nous, de distinguer cette catégorisation d'une catégorisation directement raciste. Si cela ne paraissait par trop fonctionnaliste, nous dirions qu'il s'agit plutôt d'un moyen de faire l'économie de la catégorisation raciste, de contraindre celle-ci à demeurer dans l'impensé de la représentation.

La catégorie latente dont nous notons la réactivation est d'essence profondément politique - ou statistique - en ce sens qu'elle est consubstantielle au concept de l'état (que celui-ci soit réel ou imaginaire). Il faut y voir l'oeuvre de l'état faisant de chacun le gardien de son intégrité principielle.

C'est pourquoi notre conviction est qu'il convient de penser cette catégorie en reconnaissant pleinement son autonomie par rapport à son objet

historique du moment, les Maghrébins. Ici s'indique pour nous avec insistance une parenté logique, ou à tout le moins, une analogie : tout se passe comme s'il s'agissait là d'une catégorie transcendante, un concept fondamental de l'entendement étatique ...

La position des Maghrébins par rapport à cette catégorisation est remarquable à un double titre : d'une part, ils en sont comme on l'a dit les objets "privilégiés" ; mais, d'autre part ils tendent à fournir indissociablement la matière d'une substantialisation de la catégorie abstraite de l'étranger. Ils sont \ la figure-limite de l'étranger ou l'étranger-limite (ils prêtent ainsi à la nécessaire inscription matérielle par l'état de ses limites identitaires).

Nous reviendrons sur quelques-unes des conséquences sociales de cette catégorisation, mais il nous faut insister dès maintenant sur un point important : cette catégorisation n'exerce pas des effets constants et généralisés (on serait dans une logique de l'appartheid ...) : elle joue contre le social. Elle n'est pas seulement politique par son origine, mais aussi par ses modalités, parce qu'elle inscrit ses effets dans des moments de rupture du social par le politique, des moments où s'actualise, soudain, une virtualité politique, d'ordinaire latente, des rapports sociaux. Etre étranger, en ce sens, c'est être exposé à voir soudain, selon les circonstances, son image sociale réelle, ses attributs, sa personnalité, son rôle ... s'estomper, se brouiller, s'indifférencier, et être supplantés, dans la perception du "national", par la figure de l'autre, de l'étranger-limite.

La représentation annule alors les effets de la présence réelle.

LES NOUVELLES FRONTIERES SYMBOLIQUES

L'assignation des Maghrébins à la catégorie de l'étranger-limite, doit être rapprochée des changements profonds qui affectent, en même temps, la position symbolique des Italiens, l'autre grand groupe d'étrangers, au

sens juridique du terme, de l'île (1). Tout indique en effet que ces derniers, par un processus historique dont le parachèvement doit sans doute beaucoup à l'irruption sur la scène migratoire de ces "nouveaux étrangers" que sont les Maghrébins, ont fait l'objet, en Corse, comme totalité collective et abstraite, de ce que nous appelons une élection à l'intégration. Par là, chacun d'eux a acquis le statut de cohabitant légitime (qui vaut reconnaissance implicite du caractère positif de ses "propriétés de peuplement" - mais nous ne traiterons pas ce point ici...). Les Italiens ont cessé d'être les étrangers traditionnels de l'île. Cette "promotion" des Italiens, à laquelle ils ont, sans nul doute, concouru par leurs propres stratégies symboliques, et qui s'inscrit dans une logique de discrimination, au sens premier du terme, entre les "étrangers", marque le déplacement des limites qui organisaient jusqu'ici, pour les Corses, la perception du même et la perception de l'autre ; elle traduit le déplacement de la frontière symbolique séparant l'identité de l'altérité, l'intérieur de la normalité sociale de son extérieur.

Ce phénomène n'est pas sans avoir des contreparties au plan des symbolismes linguistiques. Le terme "étranger", en effet, que la situation rend sémantiquement ambivalent (il peut revêtir suivant les situations de

(1) L'immigration italienne est une réalité en Corse dès le premier tiers du XIXe siècle (où elle succède à d'autres formes, séculaires, de la présence italienne ...). Ce courant qui a parfois décliné, notamment à la fin du siècle dernier et à l'entre deux-guerres, et ne s'est pratiquement pas arrêté jusqu'à une époque très récente, a représenté une sorte de réalité permanente et quasi structurelle de l'île au plan démographique comme au plan économique. LUCHESE - lucquois - (l'immigration toscane était traditionnellement la plus importante jusqu'à la vague sarde de l'après-guerre...) était le terme, à connotation péjorative, employé pour désigner les Italiens.

discours, une signification neutre, juridique, ou renvoyer à la figure de l'étranger-limite et prendre place dans la série paradigmatique : immigré, maghrébin, marocain, arabe ...) va devenir, dans le cas des italiens d'un usage inapproprié et critique.

Ceci se révèle notamment dans les difficultés qui marquent désormais l'assignation institutionnelle des italiens à la catégorie - administrative - d'"étranger". Les Italiens tendent à ne plus se reconnaître (se représenter ?) comme étrangers. Ou peut-être serait-il plus exact de dire - phénomène qui relève davantage du lapsus que de la mauvaise foi - qu'ils ne se savent plus étrangers, comme on ne les sait plus guère étrangers ; Cette méconnaissance va particulièrement se manifester aux moments, révélateurs, des recensements et des enquêtes démographiques officielles (opérations sociales et symboliques décisives, on le sait, autant et plus que procédures techniques ou scientifiques, particulièrement en Corse). Si bien que le nombre exact des Italiens reste dans l'île une inconnue statistique : ce qui est, pour nous, davantage un fait politique qu'un fait scientifique. La revue de l'observatoire local de l'INSEE, atteste la justesse de notre interprétation quand, confessant l'impossibilité pour les services dont elle émane, de déterminer le chiffre exact de cette population, elle l'explique en ces termes : "... ayant un mode de vie proche de la population française, ils (ie : les Italiens) s'intègrent facilement, beaucoup d'entre eux peuvent se déclarer français, sans en avoir obtenu la nationalité" (1).

LES CATEGORIES DE L'ETAT MEME

La catégorisation de l'étranger dont nous avons esquissé la description peut-elle s'assimiler à une manière de penser ou de "parler" "la différence" (comme on dit aujourd'hui ...) ? Il convient plutôt d'y voir un blocage de toute pensée consistante de la différence (de tout rapport

(1) "Economie Corse" n° 14. Ajaccio, mai 1979.

cognitif, réflexif à cette différence ...) ou encore une manière de régler la "question" de la différence au niveau de l'impensé.

Sur le terme altérité que nous avons employé pour désigner la position symbolique totalisatrice de l'étranger dans la conscience du sujet national, deux brèves remarques doivent d'abord être faites.

- . On peut l'assimiler à un foyer de sens sur lequel se polarisent, et en même temps s'occultent, tous les traits par lesquels nos étrangers diffèrent (ou ne diffèrent pas ...). Il y a là à la fois une contraction et une indifférenciation, car l'assignation à la différence absolue résulte bien, soulignons-le, en une indifférenciation des groupes et des individus.
- . La définition - nécessairement - relationnelle, en logique, de ce lieu de toutes les différences, n'appartient en tant que telle qu'au sujet scientifique, à l'observateur. Pour le sujet national le rapport à l'étranger, "posé" à l'insu même de son auteur, surgit et tout aussitôt se résorbe, ^{sous} dans la forme de l'impossibilité de fonder tout rapport.

Mais une dernière caractéristique est fondamentale : la catégorisation dont nous décrivons les effets joue d'abord sur un registre ontologique (c'est plus une modulation des sujets que des prédicats ...), si bien que la différence qu'elle spécifie s'impute à l'essence même : elle est naturelle, non sociale. La catégorisation statistique s'inscrit dans une logique de la réification, dans une vision réifiée du monde social.

Ceci entraîne quelques remarquables conséquences.

Ainsi, le "risque" que fait courir la population étrangère à la population nationale est-il un fait objectif, qui existe, en soi, dès l'instant où l'implantation de cette population se produit, et qui ne dépend en aucune manière des intentions ou des dispositions de ces populations (de leur "pour soi"). Une interrogation sur ces points - intentions et dispositions de ces populations - n'aurait pas plus de sens que si elle concernait un phénomène écologique. L'implantation de ces populations s'assimile au développement d'un principe hostile.

Dans une telle situation, c'est la numération qui devient l'opération essentielle. Une numération qui n'intervient pas, il est capital de le noter, comme élément d'une appréhension globale faisant intervenir de

multiples autres dimensions, mais une numération qui s'affirme comme ayant sens en elle-même. Le nombre des étrangers (rapporté implicitement ou explicitement au nombre des nationaux, et au territoire politique donc statistique, catégorie vide comme obsédée de ses limites, et non géographique et humaine) est posé comme pertinent en soi. Dans une telle vision la fameuse, et douteuse, notion de seuil de tolérance aux étrangers n'a pas besoin de se justifier par une prétendue "loi" prédictive de trouble (serait-elle scientifiquement absurde la recherche d'une pareille lois'inscrirait encore, cependant, dans une logique sociale ...) : elle s'insère dans une sorte de contrôle légitime de la montée de l'altérité.

En second lieu, on aperçoit vite, dans cette logique, qu'il ne saurait être question d'exercer à l'égard de l'étranger, ainsi spécifié, la violence symbolique de l'assimilation, l'étranger accepterait-il de s'y soumettre totalement. La "différence" n'étant pas de caractère social, sa réduction, même par la contrainte, est impossible. L'assimilation comme thème purement rhétorique et récriminateur du discours sur l'étranger ne s'éteint pas pour autant. Mais il a sens de défi et de constat ("ils n'ont qu'à s'assimiler, à s'intégrer..."), un défi qui se sait impossible à relever et qui presse l'étranger d'intérioriser l'évidence de son inassimilabilité. Ce défi finit par se traduire socialement par l'injonction normalisatrice de réaliser ce substitut quasi magique de l'assimilation : l'(auto) invisibilisation, autrement dit le simulacre de la disparition (c'est la thématique de la déconcentration, de la dédensification, de la déghettoïsation, etc ...).

On est à même d'identifier ici un sens particulier du concept d'assimilation propre à la sphère politique ou aux moments politiques de la sphère sociale, qui la définit comme conditionnée par une similitude préalable, essentielle, et comme consécration symbolique de la similitude.

Pour que l'autre devienne le même, il faut que le même soit déjà dans l'autre...

(Ce que la situation corse révèle a contrario dans ce domaine c'est que cette assimilation politique ne débouche pas seulement sur la simple reconnaissance de l'acceptabilité de l'immigrant, elle vaut reconnaissance de son utilité démographique, de son "utilité de peuplement"; ou, plutôt, elle

est indissociable de cette reconnaissance. Sa présence est considérée comme un facteur de revitalisation de la nation, du peuple, indépendamment de l'utilité économique à laquelle on mesure d'ordinaire très exactement la légitimité de la présence des immigrés.

Le cas des Italiens en Corse est à cet égard exemplaire : ils ne sont pas désormais seulement acceptés, ils sont devenus précieux en raison de leur contribution à la démographie corse.)

L'assimilation prise au sens que nous décrivons est à distinguer soigneusement de l'assimilation proprement culturelle, dont elle constitue plutôt, selon nous, la condition. Allons plus loin : elle a valeur d'admission à la sphère sociale et partant à une confrontation culturelle légitimée. On peut même avancer que là où cette conversion symbolique essentielle que représente l'assimilation statistique, ou politique, s'est réalisée, la pression à l'assimilation culturelle se relâche quelque peu, et l'expression de la différence culturelle acquiert droit de cité. A contrario, il n'est sans doute paradoxal qu'en apparence d'affirmer que là où la différence culturelle s'exprime légitimement, où il y a pluriculturalisme légitime, s'indique aussi une situation où l'assimilation politique s'est accomplie, dans les régions souterraines de la représentation collective où l'état inscrit ses exigences essentielles.

Cette intuition est, encore une fois, confirmée en Corse par l'évolution de la situation des Italiens, dont l'assimilation politique qui tend, nous l'avons vu, à les exclure de la catégorie statistique des étrangers et l'élection à l'intégration dont nous avons parlé, coïncident significativement avec une surprenante revitalisation et réaffirmation de leurs appartenances culturelles d'origine ; Ceci se marque dans le domaine associatif (création en 1982 à Ajaccio, de la première association sarde, l'association "Su Nuraghe") mais aussi d'une manière plus diffuse et plus générale, ainsi que le suggère ce propos d'une enseignante corse : "ce qui me fait penser qu'ils ont atteint une dimension d'intégration, je ne dis pas de fusion (!), c'est que la génération des enfants d'à présent se déclare facilement d'origine italienne lorsque vous leur parlez".

LES DEUX VISAGES DE LA VIOLENCE POLITIQUE

La spécificité de la situation migratoire corse réside sans doute dans le fait que la représentation statistique de l'immigration et des immigrés y est sans doute plus prégnante qu'ailleurs et qu'elle tend à gouverner, avec plus de force que dans d'autres régions de la France continentale, un social qui est comme hanté par le politique. Du même coup, il nous est donné d'y observer avec plus de netteté comment s'actualise cet investissement du social par le politique, sous quelle forme se réalise l'intervention sociale de ce dernier.

On ne peut pas, avant toute autre question, ne pas poser la question de la violence ouverte, explicitement politique dans les apparences, qui ont été exercées contre les immigrés : nous pensons, notamment à la vague d'attentats de l'été 82, et à la multiplication des inscriptions hostiles qui l'ont accompagnée (1).

A propos de ces violences la question essentielle pour nous n'est pas de savoir comment elles ont pu surgir, mais pourquoi elles ont cessé... Pour pouvoir avancer une hypothèse sur ce plan, il est bon de les comparer avec celles qui sont exercées contre les Français continentaux.

En apparence, les unes et les autres empruntent les mêmes voies, visent les mêmes effets, bref sont construites sur le même modèle. Pourtant elles sont séparées au moins sur un plan essentiel, leur effet de sens. Les violences exercées contre les Français continentaux se (re) présentent comme des luttes de libération, c'est-à-dire comme la subversion d'un ordre établi. Leurs auteurs construisent leur sens en acceptant et en assumant

(1) 23 attentats entre mai et août 82 dont 3 meurtres (dont l'un a été attribué à un règlement de compte entre gens "du milieu"), parmi lesquels le plasticage du consulat du Maroc, de l'agence de Royal-Air Maroc ; 17 de ces attentats ont eu lieu dans la région de Bastia.

de les inscrire dans un espace d'illégitimité provisoire par rapport à cet ordre légitime qu'elles ont précisément pour projet de délégitimer (et auquel ils opposent une légitimité en quelque sorte transcendante d'origine historique). Ils se situent ainsi, ou sont situés, dans une logique de conflit ouvert, auquel sont liés des enjeux, et dont ils acceptent, (ou sont contraints) de différer l'issue, acceptant, malgré qu'ils en aient, l'aléatoire de la temporalité comme condition incontournable de leur combat. De plus ce combat est aussi un rapport, acceptant implicitement l'"autre" comme sujet possible d'un rapport.

Des violences exercées contre les immigrés qui seraient construites sur ce modèle ferait courir à leurs auteurs le risque d'imposer l'image d'un conflit portant sur la légitimité de la présence de ces travailleurs immigrés dans l'île. Ceci entraîne quelques conséquences redoutables. En particulier celui de voir signifier l'existence d'un rapport - serait-il violemment antagonique - ayant pour enjeu la légitimité de cette présence, c'est-à-dire acceptant, par là même, de voir différer la réponse à cette question ; un rapport par lequel, du même coup, l'illégitimité immédiate de cette présence, qui dans la logique de la représentation statistique n'a même pas besoin de se penser comme telle tant elle va de soi, serait remise en cause. La lutte politique, ainsi entendue, contre l'immigration, entraîne, ipso facto, le déploiement d'un espace de légitimité préalable pour cette dernière. La violence politique contre l'immigration recèle ainsi le risque "pervers" de légitimer l'immigration - la territorialisation des immigrés dans l'île - ou plutôt de déconstruire l'illégitimité incorporée à la représentation statistique.

On est mieux à même, à partir de ce qui précède, de faire le départ entre violence politique "classique" et violence "statistique". Cette dernière est une violence métaphorique dont toute la force tient au fait qu'elle s'ignore comme violence, et ignore, consubstantiellement, son objet comme objet de violence. Elle ne se connaît pas d'ennemi. Si elle se (re)connaissait un ennemi, elle changerait de nature, elle deviendrait effectivement violence politique ouverte, avec le risque mortel de délimiter un espace commun de cohabitation légitime, qui implique la reconnaissance de l'"autre" comme sujet d'un rapport, celui-ci serait-il fait de haine inexpiable.

Ce n'est pas ainsi qu'on en use avec l'altérité. C'est d'un tout autre "autre" qu'il s'agit là. Un autre qu'on ne combat pas mais qu'on dissout en gérant, et d'abord en gérant la représentation, sans savoir même qu'on gère.

Sur ce plan, il n'y a pas entre les autonomistes et l'état français, contradiction (1) mais identification, voire émulation. Les deux sources de légitimité se disputent le territoire "national" et le territoire social, mais s'accordent parfaitement sur la forme légitime le "sens" et les catégories de l'état.

Voilà pourquoi, selon nous, les attentats contre les travailleurs immigrés ont cessé (ou bien ne sont pas imputables aux autonomistes).

Les interprétations qui précèdent et la distinction que nous avons posée entre violence politique et violence statistique ne voient pas leur pertinence ou leur validité entachées, observons-le, si la vague d'attentats que nous avons évoquée, était le résultat du montage d'une provocation. La complexité de la situation corse conduit simplement à la nécessité de concevoir de manière plus complexe, les résultats de la provocation. Il faudrait alors prendre en compte plusieurs éléments dans ce domaine :

- . Pluralité des cibles de la provocation : partis de gauche, autonomistes, indépendantistes.
- . Pluralité des objectifs : déconsidération "morale" des autonomistes ; imposition de l'image d'une situation rendue explosive par la "saturation" de l'île par les étrangers, et que la gauche par son laxisme est incapable de gérer ; et enfin "piège", tendu aux autonomistes, de la délégitimation de l'exclusion statistique des étrangers, que nous avons décrite.

(1) Il pourrait cependant y avoir conflit à propos des immigrés : un conflit dans lequel ces derniers seraient utilisés, dans la mesure où l'état français pourrait être soupçonné d'implanter des immigrés pour des raisons politiques. Ceci s'apparenterait au thème de la "colonie de peuplement".

L'ACTUALISATION DU POLITIQUE

L'intervention du politique - ou du statistique - sur le social se marque par la cristallisation soudaine d'un processus d'indifférenciation affectant la représentation des "étrangers" par les "nationaux", au niveau de la perception des "collectifs", comme au niveau inter-individuel ou intersubjectif. Indifférenciation opérée, nous l'avons vu par l'occultation sous la figure totalisatrice de l'altérité, des traits par lesquels les étrangers diffèrent d'avec les nationaux, mais aussi entre eux.

Au niveau de la perception des collectifs, le premier travail du politique se marque dans la manière dont sont agencées, utilisées, divulguées, et notamment par les partis politiques, les informations globales sur les étrangers. Sous l'effet de l'amalgame dans les mêmes corpus d'information de tous les étrangers et de toutes les caractéristiques des étrangers, sous l'effet aussi de l'attention obsessionnelle accordée aux chiffres et aux taux, l'image d'une communauté réelle rassemblant tous les étrangers (y compris ceux qui échappent désormais aux effets sociaux de cette catégorisation, comme les Italiens) finit par s'imposer, et les différences pourtant parfois incommensurables qui séparent les membres de cette "communauté" sont gommées dans sa (re)représentation. Ce processus d'indifférenciation (1) - qui vaut création d'un lieu de l'altérité - s'incorpore dans les corpus objectifs, mais menace à chaque instant de se rejouer dans la conscience des sujets "nationaux".

(1) A ce point, il nous faut indiquer une analogie que nous ne faisons ici qu'évoquer. Cette indifférenciation qui est le résultat du travail symbolique de la représentation statistique sur l'infinie diversité sociale des populations immigrées et des situations migratoires, révèle une sorte de mystérieuse parenté avec cet autre indifférenciation du social, processus réel et historique celui-là, que René GIRARD (1) décrit comme étant la marque même de la crise sociale qui, accompagnant de grandes catastrophes naturelles ou humaines, prélude aux persécutions collectives ... De plus,

Il y a par ailleurs deux dimensions ou deux niveaux de la vie sociale où peut se repérer l'inscription - et la subversion - du social par le politique, au sens de statistique, dans le domaine de l'insertion des immigrés.

Un niveau "sociétal" où se trouvent mises en causes les normes propres à régler les conditions globales d'accueil, d'insertion, d'usage de biens et d'équipements collectifs, dans les cadres et contextes institutionnels.

Un niveau micro-social et intersubjectif où sont en cause les facteurs agissant sur les modes de relations informelles et les formes fines d'agrégation sociale (voisinages, groupes de "pairs" chez les jeunes).

Ces deux niveaux sont corrélés évidemment, mais peuvent être décalés notamment au regard de leur état quant au politique.

Nous donnerons quelques indications sur les manifestations du politique à ces deux niveaux, la référence à l'exemple corse devant être comprise comme introduisant une figure interprétative "limite".

. Au niveau social, ce qui est à noter c'est l'instauration tendancielle d'un contexte normalisateur inversé par rapport aux conventions sociales habituelles.

le terme d'indifférenciation, dans l'emploi qu'en fait René GIRARD, joue sur un autre sens du mot différer : différer dans le temps ; le temps est posé comme condition de toute réciprocité, de tout système d'échanges, et, à la limite, de tout rapport social consistant.

Sur ce plan encore, l'analogie est frappante : le propre de la vision statistique est d'être statique, spatiale, non-dialectique. Avec le social, c'est la dimension temporelle qui est, de surcroît, congédiée, les essences identitaires dont elle traite sont figées pour l'éternité, et l'idée que leurs rapports, leurs échanges pourraient les transformer, les transcender, avec le temps, et déboucher sur un paysage social insoupçonné, est absente, par définition, de son horizon.

La représentation statistique c'est l'état d'urgence de la représentation.

(1) René GIRARD : "Le bouc émissaire", Grasset. Paris 1983.

L'accueil de l'étranger, son admission plutôt, dans les espaces publics où notamment se jouent sa visibilité (bars, commerces), mais surtout son traitement égal dans les contextes institutionnalisés, notamment ceux où se trouvent en jeu la distribution de "biens collectifs", au sens réel ou métaphorique (marché du travail ; logement social ; - le cas de l'école est beaucoup plus complexe - ...) se connotent comme des phénomènes a-normaux. L'égalité légalement prescrite dans les domaines mentionnés entre immigrés et nationaux connaît de forts moments ou de forts espaces de délégitimation (il est à souligner d'ailleurs que l'"éthos de gauche" lui-même résiste mal à cette imposition délégitimatrice).

Qu'on nous entende bien : nous ne voulons pas dire que le rejet ou la discrimination sont généralisés dans l'île. Nous pointons un effet de sens. Nous voulons dire que l'admission égale de l'étranger, la non-discrimination, la non-exclusion ont, plus massivement qu'ailleurs, à se penser ou se contruire, dans une certaine mesure, comme des transgressions, ou qu'il y a, plus qu'ailleurs, conflit entre deux légitimités : la légitimité statistique et la légitimité institutionnelle.

. Au niveau micro-social, la manifestation la plus importante du politique - ou du statistique - est son surgissement, toujours possible, dans la trame fine des relations sociales "spontanées".

En sa forme la plus simple, cette intervention peut empêcher la relation et résulter en ségrégation par évitement. Il n'est, d'ailleurs, pas sans importance de faire la distinction dans ce domaine entre l'exclusion politique, par définition absolue et d'essence "territoriale", et la "simple" ségrégation sociale, fruit des inégalités et des classements sociaux "ordinaires" : le départ entre le politique et le social s'indique aussi sur ce plan.

Mais un deuxième aspect est remarquable car il définit un paradoxe : pour tout un ensemble de raisons (dont certaines sont culturelles mais qui tiennent aussi aux conditions matérielles et démographiques, comme la faiblesse de l'urbanisation et le bas niveau de densité humaine) les relations entre Corses et immigrés, notamment les jeunes générations, qui bénéficient de ces conditions facilitatrices, sont, en fait, nombreuses et actives ! (même si elles sont contraintes, conformément à ce que nous avons

dit plus haut, à s'assumer comme transgressions, et parfois à se dissimuler ...).

Or ces relations vont être soumises au risque mortel de leur subversion par le politique, et leur plein épanouissement va être obéré par la virtualité toujours pendante de la cristallisation soudaine d'un rapport politique ruinant la trame fragile de l'intersubjectivité.

Certains entretiens que nous avons eus dans l'île (notamment une "interview" de groupe auxquels participaient de jeunes Marocains et Corses liés par une profonde amitié) montrent bien quelle dissonance presque dramatique introduit dans la représentation du sujet - national - la prégnance de la catégorisation statistique, pour peu que la thématization de la discussion en vienne à rappeler ses sourdes exigences. L'étranger-limite, indifférencié, représenté, menace de supplanter l'"autre", réel, présent, de la relation, ou rappelle son existence en cet autre, si bien que celui-ci finit par ne plus pouvoir être pensé, par le sujet national, littéralement, que comme un être d'exception rencontré dans une sphère sociale irréelle.

LA POSITION AMBIGUE DU SUJET SCIENTIFIQUE.

Dans les "observations participantes" dont nous venons de citer un exemple, il n'est pas douteux que le réinvestissement de la relation sociale - ou de ses fondements symboliques - par le politique, au sens de statistique, doit beaucoup à l'intervention de l'observateur - du "sujet scientifique" -. Dans une telle occurrence, ce dernier court le risque de se convaincre d'avoir observé la "substance", objective et permanente, d'une relation, alors qu'il n'a enregistré qu'une de ses modalités, étroitement liée, de plus, aux caractéristiques de sa propre intrusion au sein de celle-ci (thématisation de la discussion ; effet inducteur du rôle institutionnel qui lui est prêté ...), sans s'être donné les moyens de penser les conditions de variation de cette relation parmi lesquelles se rangent l'intervention scientifique elle-même.

Cette remarque ouvre à une interrogation plus large (que nous ne faisons ici qu'évoquer car elle réclame des analyses approfondies ...) et qu'on pourrait formuler brièvement ainsi : quel est le rôle du chercheur

- du sujet scientifique - qui traite de l'immigration, et des objets connexes, dans le maintien ou la reproduction du rapport politique, au sens de statistique, à l'immigration et aux immigrés ? ce qui amène à une question plus fondamentale : le rapport scientifique aux objets de ce domaine, ne recèle-t-il pas une dimension politique importante ?, et même ne convient-il pas d'admettre qu'il est fondé politiquement dans son épistémologie même ?.

Ces questions renvoient à des observations qui concernent deux niveaux de la démarche scientifique :

- . Au niveau, tout d'abord, de la mise en oeuvre de certaines procédures méthodologiques comme l'observation participante, que nous avons citée, mais aussi l'entretien semi-directif individuel, qui lui est apparenté (ces démarches, observons-le, entraînent, pour le chercheur, la nécessité de conduire en même temps une relation sociale et scientifique avec ses "objets"...).

Dans une telle occurrence, le sujet scientifique, sous l'effet intrinsèque de l'"autorité" institutionnelle que lui confère, malgré qu'il en ait, son statut professionnel, et en raison de la thématique de discours que ses objectifs scientifiques lui commandent d'introduire, court le risque de restaurer, à son insu, et de consolider, chez les sujets observés, les repères légitimateurs de l'altérité statistique, ou, si l'on veut, de normaliser politiquement, au préalable, la représentation qu'il croit s'être mis en position d'observer dans les conditions optimales.

Mais on peut pointer une question, englobant la première, qui se situe à un niveau plus général.

En acceptant de construire des objets scientifiques par référence privilégiée à un champ dont la spécificité et les limites sont avant tout d'origine et d'essence politiques (l'immigration, les immigrés, les étrangers ... lieu "scientifique" de toutes les différences, où toutes s'indifférencient ...) les chercheurs de ce domaine, devenus en quelque sorte les spécialistes de l'altérité - qu'ils convertissent parfois positivement ou euphémisent en "identité" - ne courent-ils pas le risque de concourir au maintien de cette frontière symbolique identitaire essentielle

au concept même de l'état, et que le social, par sa dynamique propre, menace, heureusement, d'effacer ? .

La Corse n'a pas le monopole de la représentation statistique de l'immigration et des immigrés, même si la situation politique de l'île rend plus présent et plus pressant son travail sur le social.

Mais la situation politique de l'île suscite cependant une interrogation particulière, que nous formulerons pour terminer (conscients cependant que, ce faisant, nous quittons quelque peu la position de chercheur ...).

Les Corses qui ont à coeur la survie de leur peuple et de leur identité, et qui développent un engagement dans ce sens, ont-ils tenté, non de définir une position politiquement décente à l'égard des travailleurs immigrés, mais de réaliser ce travail d'élucidation et, véritablement, d'analyse qu'exige impérieusement, selon nous, la pensée statistique ? Nous craignons que non.

En plaidant pour ce travail et pour la réhabilitation par le politique de la diversité mouvante du social, nous ne réclamons pas la fin de toute politique et sa résorption par le social. Ce travail est encore un travail politique, un travail du politique sur lui-même.

Reconnaître le caractère social des différences et des identités, ce n'est pas renoncer à toute différence et à toute identité, c'est situer leur jeu et, pourquoi pas, leur affrontement, dans leur commune humanité. Ce retournement, s'il se produisait en Corse, hâterait la fin de cette aberration qui veut que dans une situation de dramatique pénurie démographique, un groupe humain, les Maghrébins, soit considéré non comme une ressource inespérée, mais comme un germe propre à hâter la fin d'un corps malade.

On est fondé à se demander parfois si le fruit le plus pernicieux de la domination culturelle française sur l'île, n'est pas d'avoir inscrit dans l'âme collective de ses habitants, la catégorie transcendantale de l'état, comme lieu et condition de toute politique, et d'avoir confié à la métaphore de l'étranger le soin d'assurer sa perpétuation...